

# Construire des ressources utiles pour l'activité des médecins libéraux : "Guide pratique de recours aux soins psychiatriques à l'usage des médecins pour la population rennaise"

Rennes

## Description de l'action

### Constats de départ

Au cours d'une rencontre du CLSM rennais autour de la thématique des « soins sans consentement » (6 décembre 2011), il a été rappelé que les chiffres des soins sans consentement en Ille et Vilaine (et probablement à Rennes) est supérieur aux chiffres nationaux. Plusieurs hypothèses (sociales, structurelles, géographiques...) ont été évoquées, sans confirmation à ce jour. Considérant une approche globale de la problématique, il a été rappelé que la qualité de d'une prise en charge précoce représente un levier fort de la réduction des situations de crise et donc des soins sans consentement.

« Les médecins généralistes (MG) représentent les acteurs sanitaires qui assurent le plus et le mieux la détection précoce des troubles graves. Ils assurent en outre la détection et le traitement des troubles légers ou modérés, l'accompagnement psychiatrique et somatique des troubles graves stabilisés. Ils sont souvent mobilisés les premiers en cas d'urgence que fréquemment ils pressentent. Tout ceci dans un contexte où, généralement, ils ont une bonne connaissance du système familial et une alliance positive avec la personne et son entourage depuis des années. Leur rôle est donc incomparable pour le devenir des personnes et comme acteur de santé publique en psychiatrie. L'information et la coordination entre le dispositif spécialisé, public ou privé, et les omnipraticiens sont ainsi, on le comprendra, d'une importance considérable. Or, toutes les enquêtes montrent que, sur ces deux points, beaucoup reste à faire. S'il ne fallait retenir que seulement quelques faits :

- 30 % des consultations et des visites des MG sont consacrées à des troubles psychiatriques (en général troubles dépressifs et anxieux, troubles du sommeil, addictions). Les consultations sont fréquemment plus longues et plus complexes que la moyenne.
- seulement 40 % des MG se déclarent satisfaits de la qualité de leur coopération avec les secteurs de psychiatrie (Drees, 2004, 2008) : manque d'informations claires sur les missions et services proposés par les secteurs, délais de rendez-vous, absence de réponse fiable et de contacts identifiés, absence d'information et de communication relative à l'évolution du patient adressé par le MG<sup>1</sup>. »

Sur la base de ces constats, un travail a été engagé entre la Ville de Rennes et le CHU de Rennes avec pour **objectif de produire un outil regroupant l'ensemble des partenaires directement mobilisables dans la pratique quotidienne des médecins généralistes rennais**. Il s'agira d'une plaquette visant à appuyer ces praticiens dans les orientations choisies en fonction de chaque situation.

### Description de l'outil

Cette première version de l'outil se présente donc sous la forme d'une plaquette simple et à vocation très pratique. Elle doit permettre au médecin de choisir une orientation en fonction de 3 critères : soins programmés en ambulatoire, ou hospitalier ou soins en urgence. Chacune de ces catégories est subdivisée par type de structure (publique ou privée) et par catégorie d'âge (+/- 16 ou 18 ans). Une explication claire du fonctionnement des secteurs publics (avec cartographie), privé et associatif est donnée en début de document. La plaquette se termine par un rappel (co-écrit avec l'ARS) synthétique des différentes mesures de soins exposés de façon graduée. Elle donne enfin à voir les autres documents du même type recensés comme utiles sur la thématique pour les médecins généralistes à Rennes.

<sup>1</sup> Lettre d'information « Pluriels » n°92/93 Octobre - Novembre 2011 - « Quelle coopération entre médecins généralistes et secteurs de psychiatrie ? »

z **Période**

2014

z **Echelle de territoire concernée**

La commune

z **Porteur/pilote principal**

Ville de Rennes (dynamique de travail intégrée dans le CLS)

z **Rôle de la collectivité**

Portage politique (pouvoir d'interpellation de la Maire) et coordination de la démarche. Invitation symbolique en Mairie. A noter que l'URPS ML est signataire du CLS de la Ville ce qui constitue un enjeu symbolique fort au service de l'approfondissement des liens entre Ville et professionnels de santé.

z **Budget**

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : temps de travail des professionnels de santé, production du guide (PAO et impression interne) et affranchissement.

Contribution de la collectivité : coordination travail,

Principaux partenaires financiers : Ville

## **Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé**

---

Action universelle proportionnées puisqu'elle s'adresse à tous, mais bénéficiera plus certainement aux populations dont les médecins connaissent moins les ressources considèrent par ailleurs que les problématiques de santé mentale ont plus de prévalence parmi la population la plus fragile économiquement.

z **Pour plus d'informations**

**Nicolas Henry**, Chargé de mission santé mentale à la Direction santé publique handicap de la Ville  
[ni.henry@ville-rennes.fr](mailto:ni.henry@ville-rennes.fr)